



Le Saint-Siège

MESSAGE VIDÉO DU PAPE FRANÇOIS POUR LE FORUM « AMORIS LAETITIA »

[Multimédia]

Je m'adresse à vous à l'occasion du forum organisé par le dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, cinq ans après la promulgation de l'exhortation apostolique *Amoris laetitia*. Je remercie le dicastère d'avoir pris cette initiative, en dépit des difficultés pratiques dues à la pandémie. Et je vous suis reconnaissant à tous d'avoir répondu à l'invitation: les délégués des bureaux pour la famille de plus de 60 conférences épiscopales et de plus de 30 mouvements internationaux sont aujourd'hui ici, en liaison pour cette rencontre.

Dans le panorama des initiatives les plus importantes de l'Année « Famille *Amoris laetitia* », ce forum représente un moment essentiel de dialogue entre le Saint-Siège, les conférences épiscopales, les mouvements et les associations familiales. L'Esprit Saint en fait un moment de fécondité pour l'Eglise, tant pasteurs que laïcs, pour nous mettre à l'écoute des nécessités concrètes et nous aider réciproquement à mettre en place les processus nécessaires pour renouveler l'annonce de l'Eglise.

La question que vous vous posez — « A quel point en sommes-nous dans l'application d'*Amoris laetitia* ? — entend encourager à accomplir un discernement ecclésial sur le style et sur les finalités de la pastorale familiale dans la perspective de la nouvelle évangélisation. L'exhortation *Amoris laetitia* est le fruit d'une réflexion synodale approfondie sur le mariage et la famille et, en tant que telle, exige un travail patient d'application ainsi qu'une conversion missionnaire. Ce forum se place dans la continuité du chemin synodal, qui doit pouvoir se concrétiser dans les Eglises locales et qui exige coopération, partage de responsabilités, capacité de discernement et disponibilité à être proches des familles.

Parmi les difficultés engendrées par la pandémie, qui « brise la vie de la famille et son intime communion de vie et d'amour » (*Amoris laetitia* (AL), n. 19), la famille se révèle aujourd'hui plus que jamais comme un signe des temps et l'Eglise est invitée avant tout à une écoute active des familles et, dans le même temps, à les impliquer en tant que sujets de la pastorale. Il faut mettre

de côté toute «annonce purement théorique et détachée des problèmes réels des gens» (AL, n. 201), de même que l'idée que l'évangélisation est réservée à une élite pastorale. Chaque baptisé «est un sujet actif de l'évangélisation» (Exhort. ap. Evangeliij gaudium, 24 novembre 2013, n. 120). Pour apporter l'amour de Dieu aux familles et aux jeunes qui construiront les familles de demain, nous avons besoin de l'aide des familles elles-mêmes, de leur expérience concrète de vie et de communion. Nous avons besoin d'époux aux côtés des pasteurs, pour marcher avec d'autres familles, pour aider ceux qui sont les plus faibles, pour annoncer que, même dans les difficultés, le Christ se fait présent dans le sacrement du mariage pour donner tendresse, patience et espérance à tous, dans chaque situation de vie.

Comme il est important, pour les jeunes, de voir de leurs propres yeux l'amour du Christ vivant et présent dans l'amour des époux, qui témoignent à travers leur vie concrète que l'amour pour toujours est possible!

De même que les époux Aquila et Priscilla furent de précieux collaborateurs de Paul dans sa mission, aujourd'hui aussi, de nombreux couples de conjoints, et même des familles entières avec leurs enfants (cf. saint Jean-Paul II, Exhort. ap. Familiaris consortio 22 novembre 1981, n. 50) peuvent devenir des témoins précieux pour accompagner d'autres familles, édifier des communautés, répandre des semences de communion parmi les populations qui reçoivent la première évangélisation, contribuant de façon déterminante à l'annonce du kérygme.

Le mariage, comme le sacerdoce, possèdent «une mission particulière dans l'Eglise et servent à l'édification du peuple de Dieu» (Catéchisme de l'Eglise catholique, n. 1534) et confère aux époux une mission particulière pour édifier l'Eglise. La famille est une «Eglise domestique» (Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. Lumen gentium, n. 11), le lieu où agit la présence sacramentelle du Christ parmi les époux et entre les parents et les enfants. Dans ce sens, «l'amour vécu dans les familles est une force constante pour la vie de l'Eglise» (AL, n. 88), constamment enrichie par la vie de toutes les Eglises domestiques. C'est pourquoi, en vertu du sacrement du mariage, chaque famille devient à tous les -effets un bien pour l'Eglise (cf. *ibid.*, n. 87).

La coresponsabilité à l'égard de la mission appelle donc les époux et les ministres ordonnés, en particulier les évêques, à coopérer de façon féconde dans le soin et la sauvegarde des Eglises domestiques. C'est pourquoi nous, pasteurs, devons nous laisser illuminer par l'Esprit afin qu'il se réalise dans cette annonce salvifique de la part de couples et d'époux qui sont souvent disponibles, sont prêts, mais ne sont pas appelés (cf. Discours pour l'inauguration de l'année judiciaire du Tribunal de la rote romaine, 25 janvier 2020). Si, en revanche, nous les appelons, nous les appelons à travailler avec nous, si nous leur laissons une place, ils peuvent apporter leur contribution à l'édification du tissu ecclésial. De même que la trame et la chaîne du masculin et du féminin, dans leur complémentarité, contribuent à former la tapisserie de la famille, de façon analogue, les sacrements de l'ordre et du mariage sont tous deux indispensables pour édifier la famille en tant que «famille de familles». Nous pourrions ainsi avoir une pastorale familiale dans

laquelle on respire pleinement l'esprit de la communion ecclésiale. Celle-ci, en effet, «se présente [...] comme une communion "organique", analogue à celle d'un corps vivant [...], elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie» (saint Jean-Paul II, Exhort. ap. *Christifideles laici*, 30 décembre 1988, n. 20).

Je vous invite donc à reprendre en main *Amoris laetitia* pour identifier, parmi les priorités pastorales qui y sont indiquées, quelles sont celles qui correspondent le plus aux exigences concrètes de chaque Eglise locale et à les poursuivre avec créativité et élan missionnaire. En ce temps de pandémie, le Seigneur nous a donné l'opportunité de repenser non seulement les besoins et les priorités, mais également le style et la façon dont se projette et se réalise notre engagement pastoral. Dans la lignée de la valeur programmatique d'*Evangelii gaudium* et du programme pastoral concret tracé par *Amoris laetitia* pour la pastorale familiale, «j'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont» (Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n. 25).

Un effort particulier doit être fait pour la formation des laïcs, de façon spéciale des époux et des familles, afin qu'ils comprennent mieux l'importance de leur engagement ecclésial, c'est-à-dire le sens de la mission qui découle du fait d'être époux et famille. De nombreuses familles ne sont pas conscientes du grand don qu'elles ont reçu dans le sacrement, signe efficace de la présence du Christ qui accompagne chaque moment de leur vie. Quand une famille découvre pleinement ce don, elle ressent le désir de le partager avec d'autres familles, parce que la joie de la rencontre avec le Seigneur tend à se diffuser et engendre une autre communion, elle est naturellement missionnaire (cf. *ibid.*, n. 23).

Le parcours entrepris avec les assemblées synodales sur la famille a aidé l'Eglise à faire ressortir de nombreux défis concrets que les familles vivent: des pressions idéologiques qui entravent les processus éducatifs, des problèmes relationnels, des pauvretés matérielles et spirituelles et, au fond, une grande solitude en raison de la difficulté à percevoir Dieu dans son existence. Certains de ces défis ont encore du mal à être affrontés et exigent un élan pastoral renouvelé dans certains domaines particuliers: je pense à la préparation au mariage, à l'accompagnement des jeunes couples d'époux, à l'éducation, à l'attention envers les personnes âgées, à la proximité aux familles blessées ou à celles qui, dans une nouvelle union, désirent vivre pleinement l'expérience chrétienne.

Je souhaite donc que ces journées de travail soient une occasion propice pour partager des idées et des expériences pastorales; et également pour créer un réseau qui, dans la complémentarité des vocations et des états de vie, dans un esprit de collaboration et de communion ecclésiale, puisse annoncer l'Évangile de la famille de la manière la plus efficace, en répondant aux signes des temps.

Je vous confie à l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie et de saint Joseph, afin que la grâce de Dieu rende fructueux votre engagement pour le bien des familles d'aujourd'hui et de demain. Je vous bénis et vous souhaite un bon travail et je vous demande s'il vous plaît de prier pour moi. Merci.